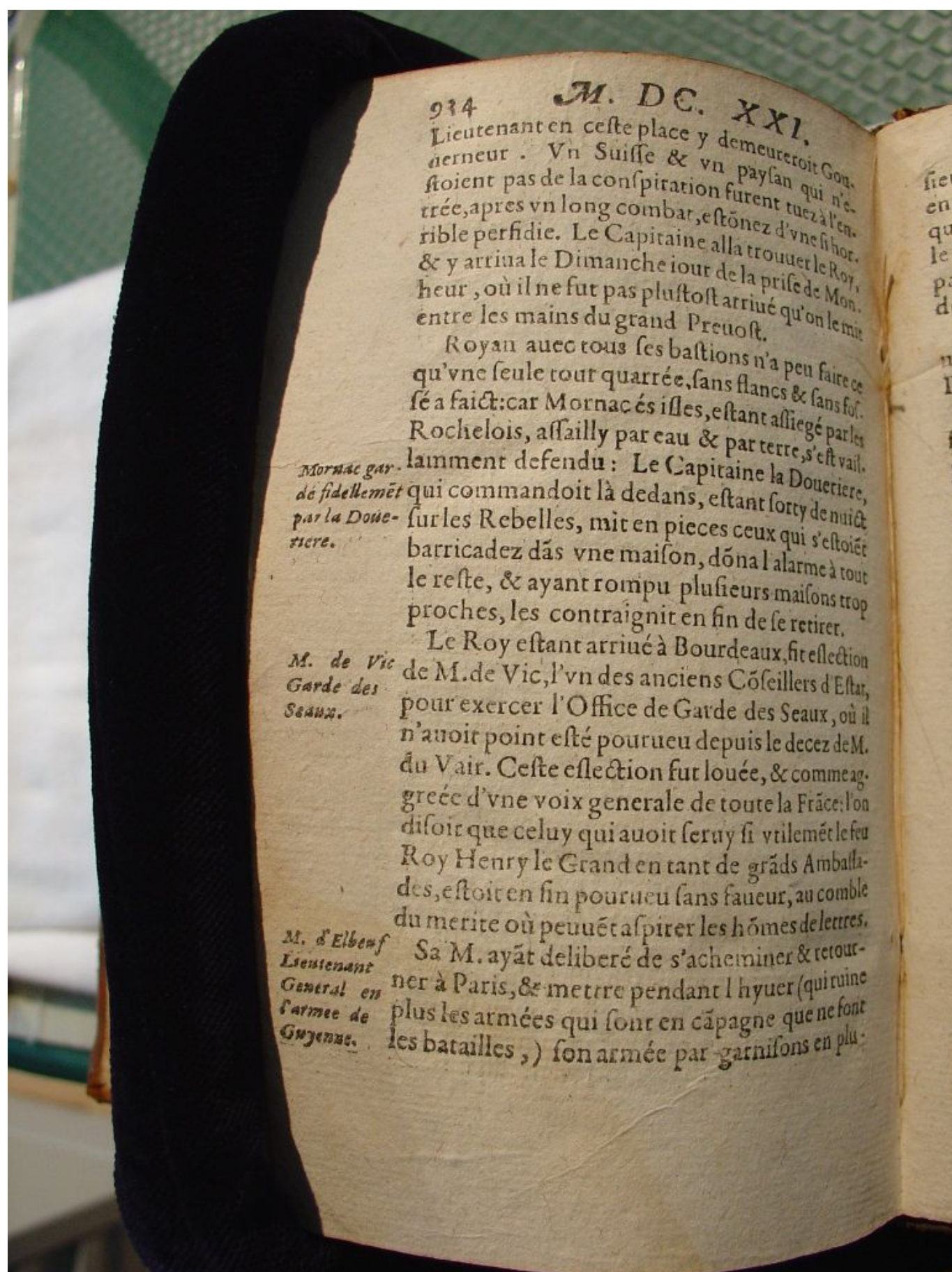


1621_934.jpg



934 M. DE. XXI.

Lieutenant en ceste place y demurerait Gon-
 derneur . Vn Suisse & vn payfan qui n'e-
 stoient pas de la conspiration furent tuez à l'en-
 trée, apres vn long combat, estōnez d'une si hor-
 rible perfidie. Le Capitaine alla trouuer le Roy,
 & y arriva le Dimanche iour de la prise de Mon-
 heur, où il ne fut pas plustost arriué qu'on le mit
 entre les mains du grand Preuost.

*Mornac gar-
 de fidellemēt
 par la Doue-
 riere.*

Royan avec tous les bastions n'a peu faire ce
 qu'une seule tour quarrée, sans flancs & sans fos-
 sé a fait: car Mornac és isles, estant assiegé par les
 Rochelois, assaillly par eau & par terre, s'est vail-
 lamment defendu: Le Capitaine la Doueriere,
 qui commandoit là dedans, estant sorty de nuict
 sur les Rebelles, mit en pieces ceux qui s'estoient
 barricadez dās vne maison, donna l'alarme à tout
 le reste, & ayant rompu plusieurs maisons trop
 proches, les contraignit en fin de se retirer.

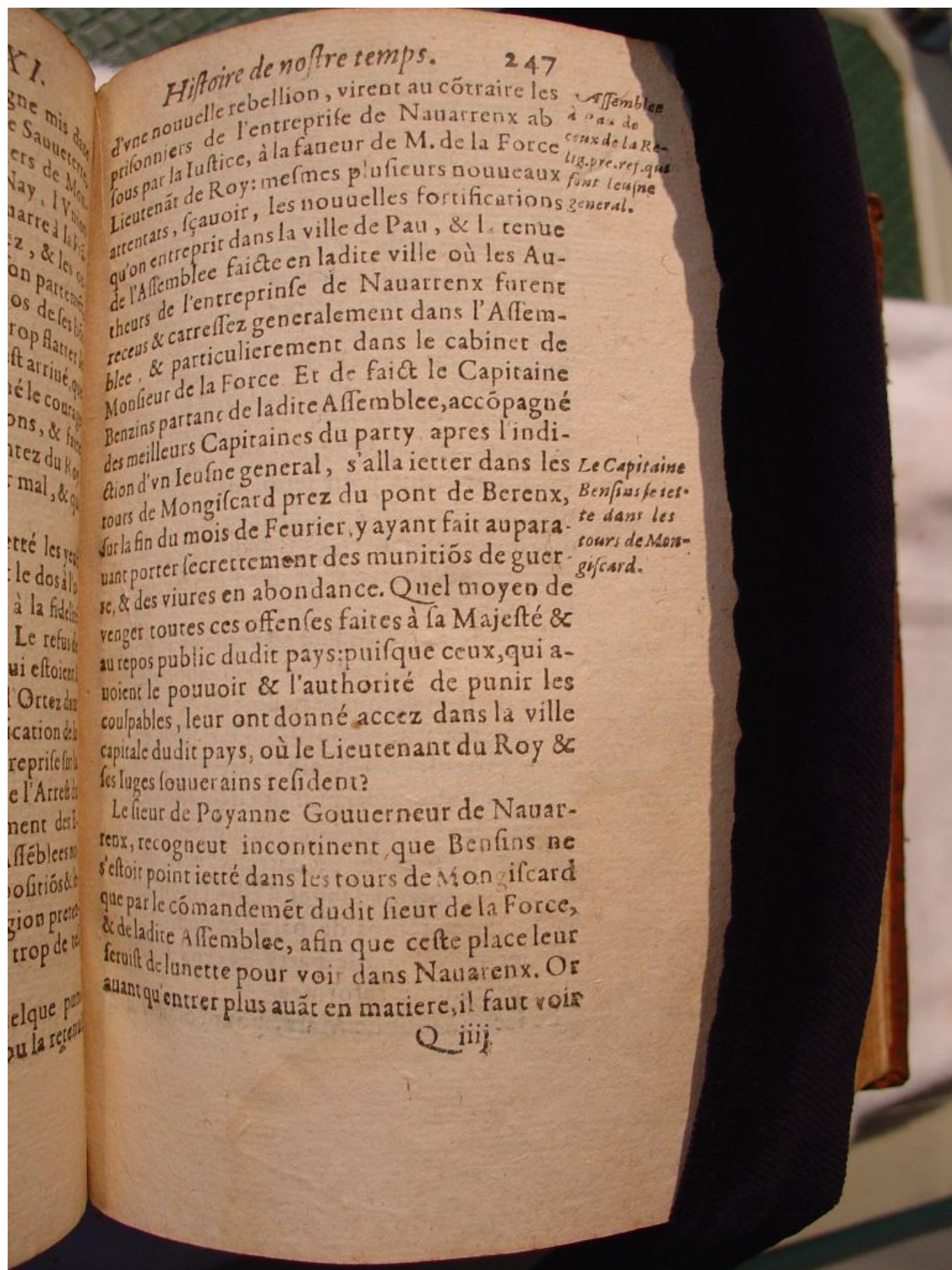
*M. de Vic
 Garde des
 Seaux.*

Le Roy estant arriué à Bourdeaux, fit eslection
 de M. de Vic, l'un des anciens Cōseillers d'Estat,
 pour exercer l'Office de Garde des Seaux, où il
 n'auoit point esté pourueu depuis le decez de M.
 du Vair. Ceste eslection fut louée, & comme ag-
 grée d'une voix generale de toute la Frâce: l'on
 disoit que celuy qui auoit seruy si vtilemēt le feu
 Roy Henry le Grand en tant de grāds Ambassa-
 des, estoit en fin pourueu sans faueur, au comble
 du merite où peuuet aspirer les hōmes de lettres.

*M. d'Elbenf
 Lieutenant
 General en
 l'armee de
 Guyenne.*

Sa M. ayāt deliberé de s'acheminer & retour-
 ner à Paris, & mettre pendant l'hyuer (qui ruine
 plus les armées qui sont en cāpagne que ne font
 les batailles,) son armée par garnisons en plu-

1621_247.jpg



1621_935.jpg

Histoire de nostre temps.

935

seurs villes de Guyenne sur la Dordogne, & environ, pour tenir en bride S. Foy seule place qui y restoit du party des rebelles, il y laissa M. le Duc d'Elbœuf pour y commander: ce qui se passa aux rencontres qu'il eut avec le Marquis de la Force se verra en l'an 1612.

Le Roy estant arriué à Poictiers y receut l'advis que le Duc d'Esdiuieres auoit restably la Paix en Dauphiné.

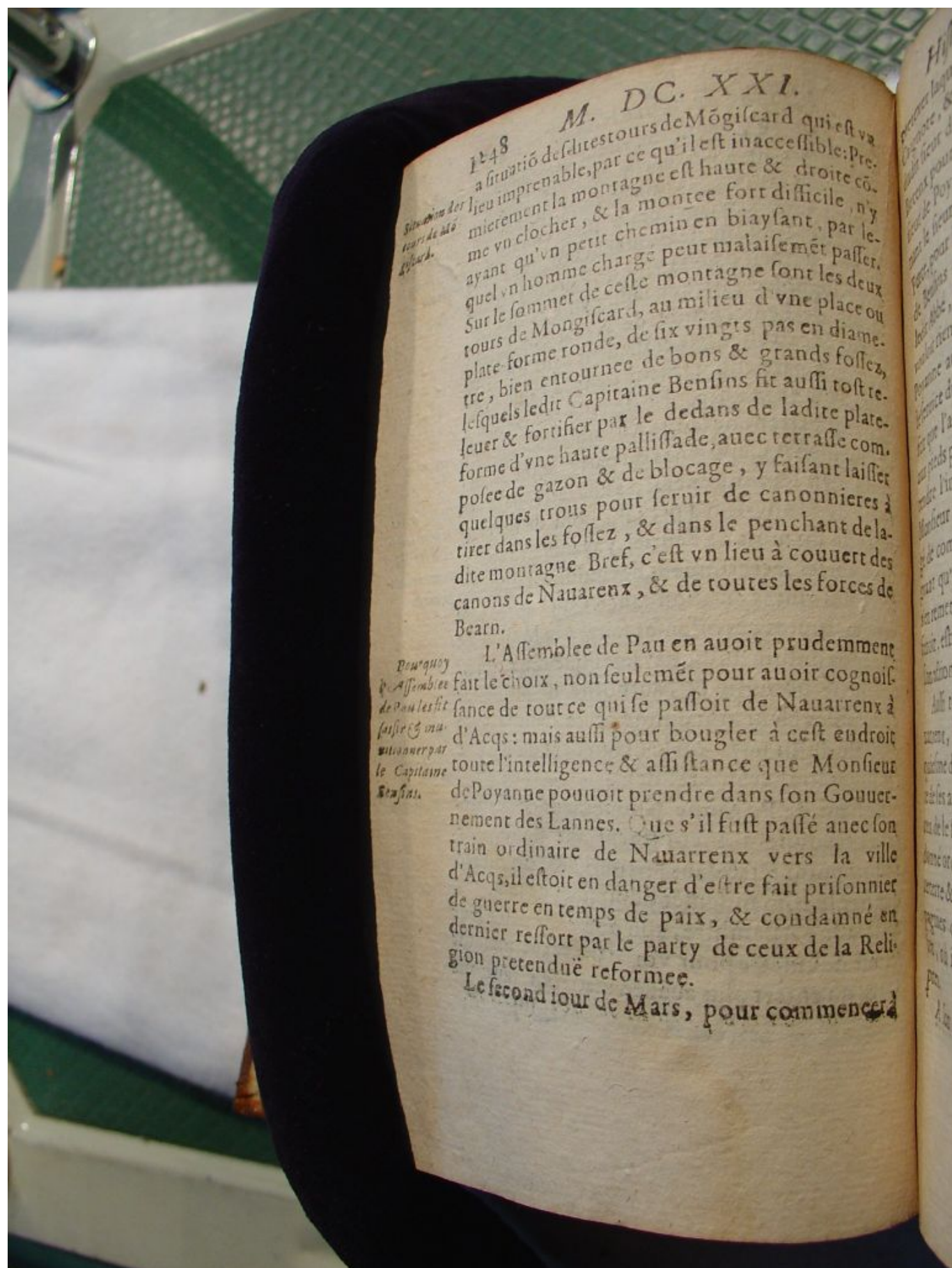
Faisons vne reueuë & voyons quel a esté l'estat du Dauphiné depuis que ledit sieur Duc en partit pour venir trouuer le Roy.

Le Duc d'Esdiuieres en partant de Grenoble sur la fin de Feurier pour s'acheminer en court comme il a esté dit cy dessus fol. 275. laissa par memoire & instructions l'ordre qu'il vouloit estre obserué en Dauphiné durant son absence, sous la conduite & la direction de Messieurs le Frere premier President, & de Morges Gouverneur de Grenoble & de Barraux.

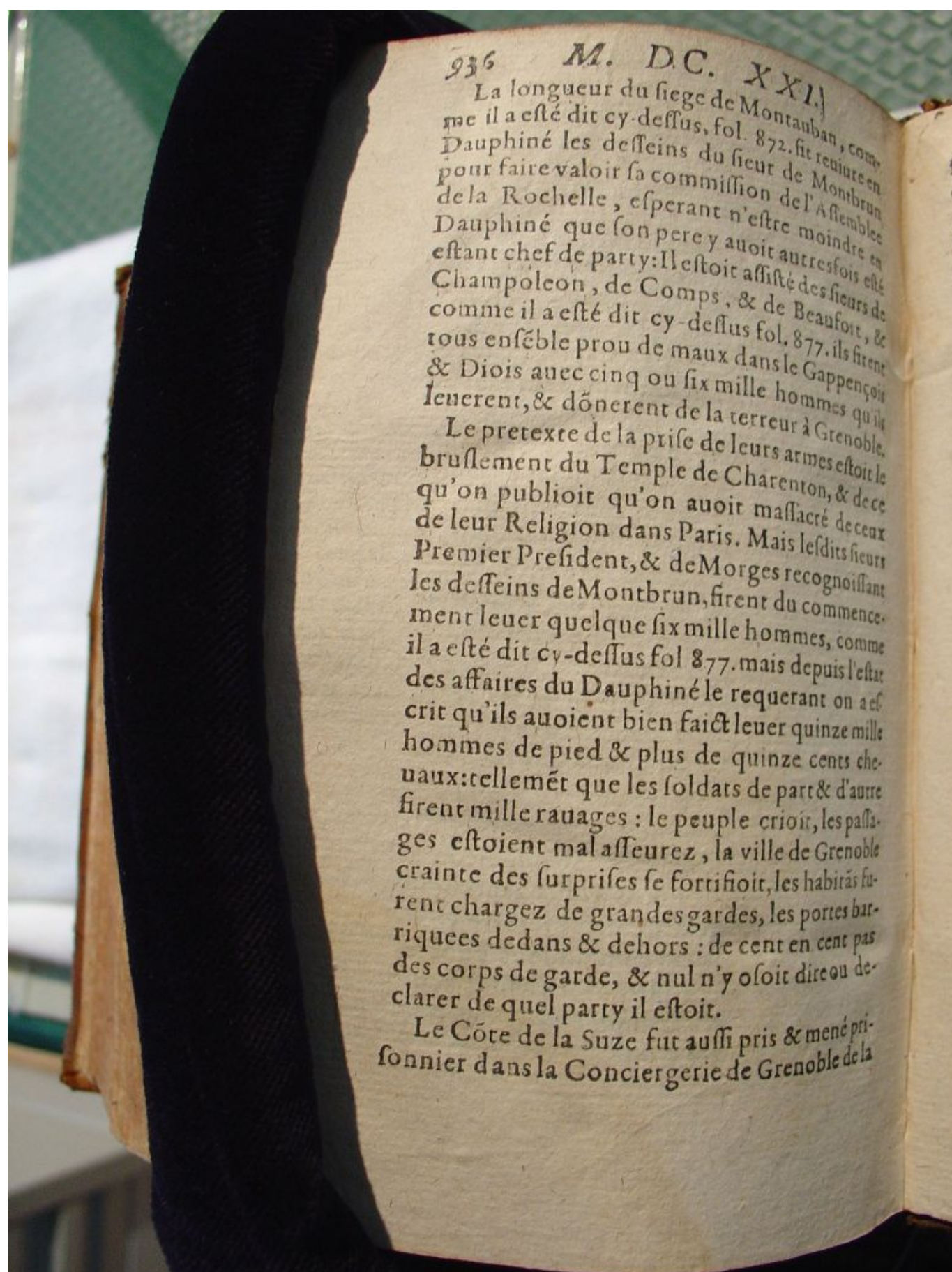
*Etat de ce
ce qui s'est
passé en Dau-
phiné en ceste
année 1621.
pendant l'ab-
sence du Duc
d'Esdiuieres
iustques à la
paix qui fut
faite le 9.
Januier 1622*

En May le sieur de Montbrun ayant receu les lettres de pouuoir de Lieutenant de l'Assemblée de la Rochelle en Dauphiné, il se fit des assembles de gens de guerre aux montagnes du Gappençois, & aux Baronnie, sous preterre d'une querelle que le sieur de Champoleon auoit avec M. de Talard: mais lesdits sieurs de la Direction, qui descouurirent ce preterre, commencerent à donner des commissions pour leuer gens de guerre: ce que voyans lesdits sieurs de Monbrun & de Champoleon ils desarmèrent pour ceste fois.

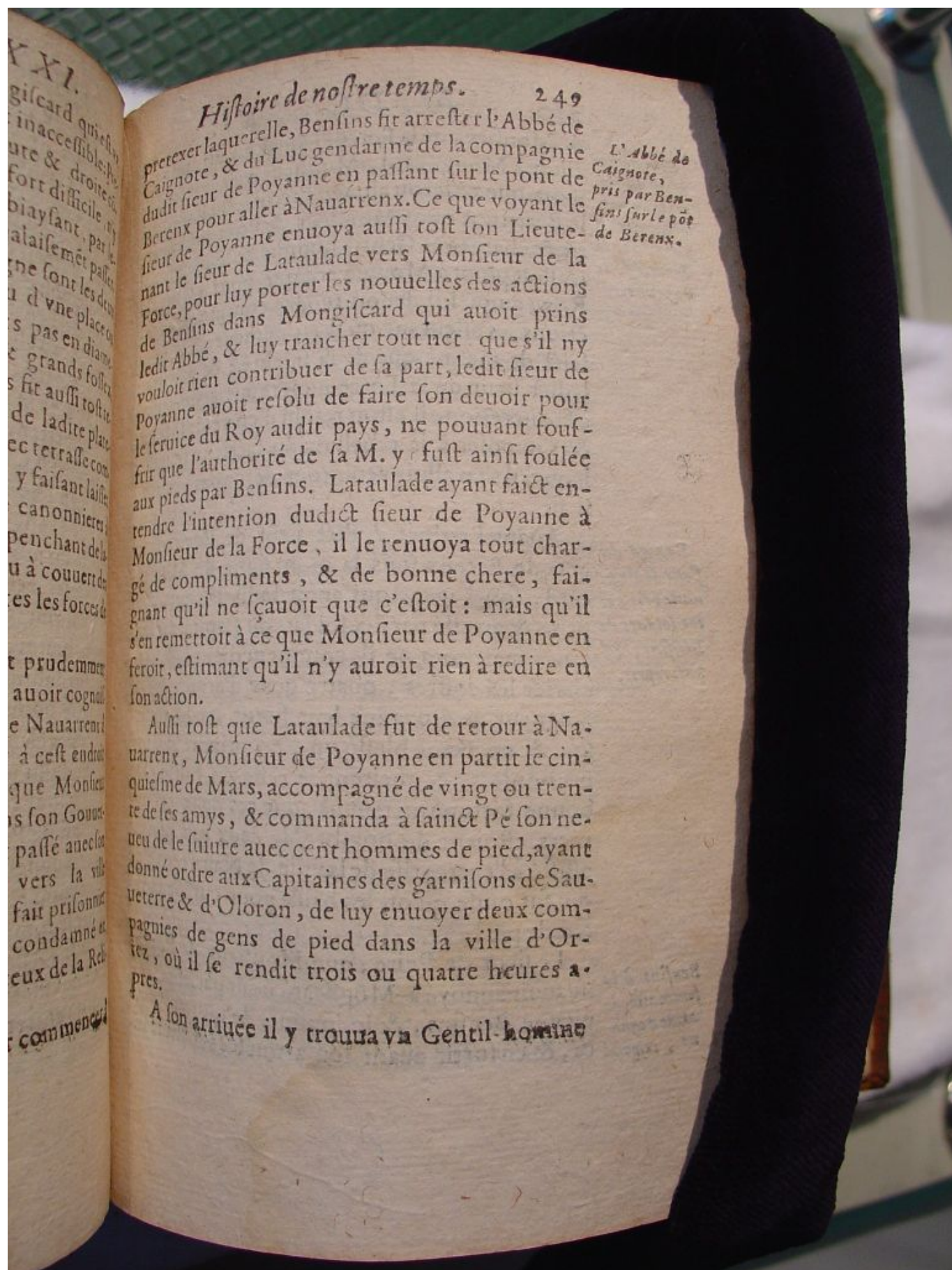
1621_248.jpg



1621_936.jpg



1621_249.jpg



1621_937.jpg

Histoire de nostre temps. 937.

façon qu'il a esté dit f. 872. mais il ne venoit pas de Languedoc comme porte le discours imprimé de sa prise, ains d'Allemagne & de Suisse pour pratiquer du secours estranger pour le party des Rebelles : aussi depuis il fut déclaré prisonnier de guerre, & mis dans l'Arcenal de Grenoble.

Les lettres du Duc d'Esclignieres au sieur de Montbrun rapportees cy-dessus f. 877. n'ayant peu luy faire mettre les armes bas, le Roy renvoya ledit sieur Duc en Dauphiné, où il arriua au commencement du mois de Decembre.

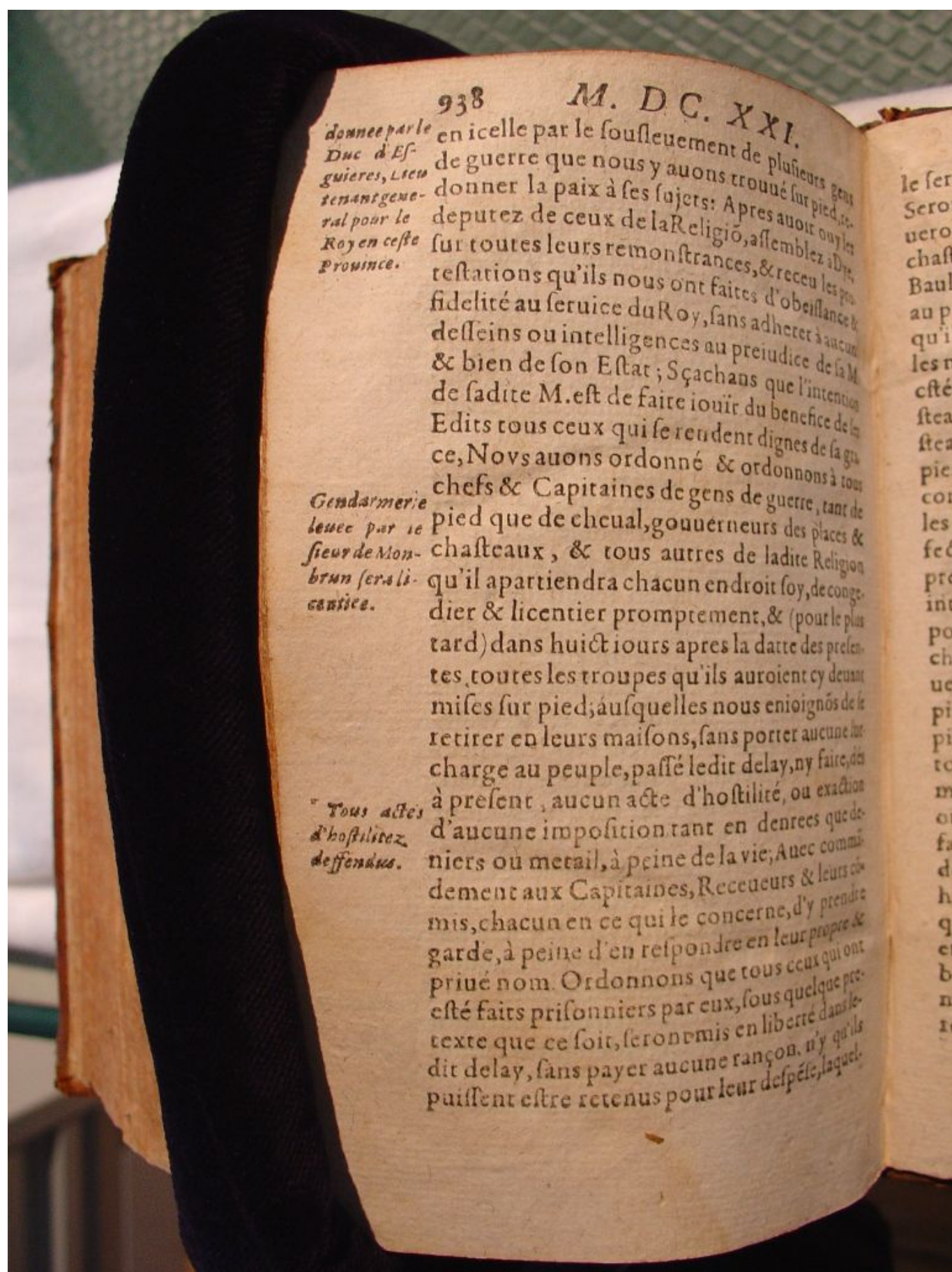
Son retour ouurit le cœur des Dauphinois, donna de la crainte aux troupes de Monbrun, & relascha les habitans de Grenoble de la peine où ils estoient. Ayant congedié la pluspart des troupes leuees par commissiō desdits sieurs de la Direction, il deliura les environs de Grenoble de l'oppression de la gendarmerie.

Peu de iours après le sieur de Mōtbrun & ceux qui l'auoient suiuy s'assemblerent à Die, & deputerent le sieur de Chāpoleon vers ledit sieur Duc, lequel ne le voulut point ouyr, ains manda à ceste Assemblée de Die, qu'il ne vouloit recevoir personne de leur part, qu'après luy auoir enuoyé leur declaration & promesse de desfarmer, & de se rāger au pur seruice du Roy sous le benefice des Edicts. Ce qu'ayans fait, il fit publier la suiuate ordonnance de paix en Dauphiné.

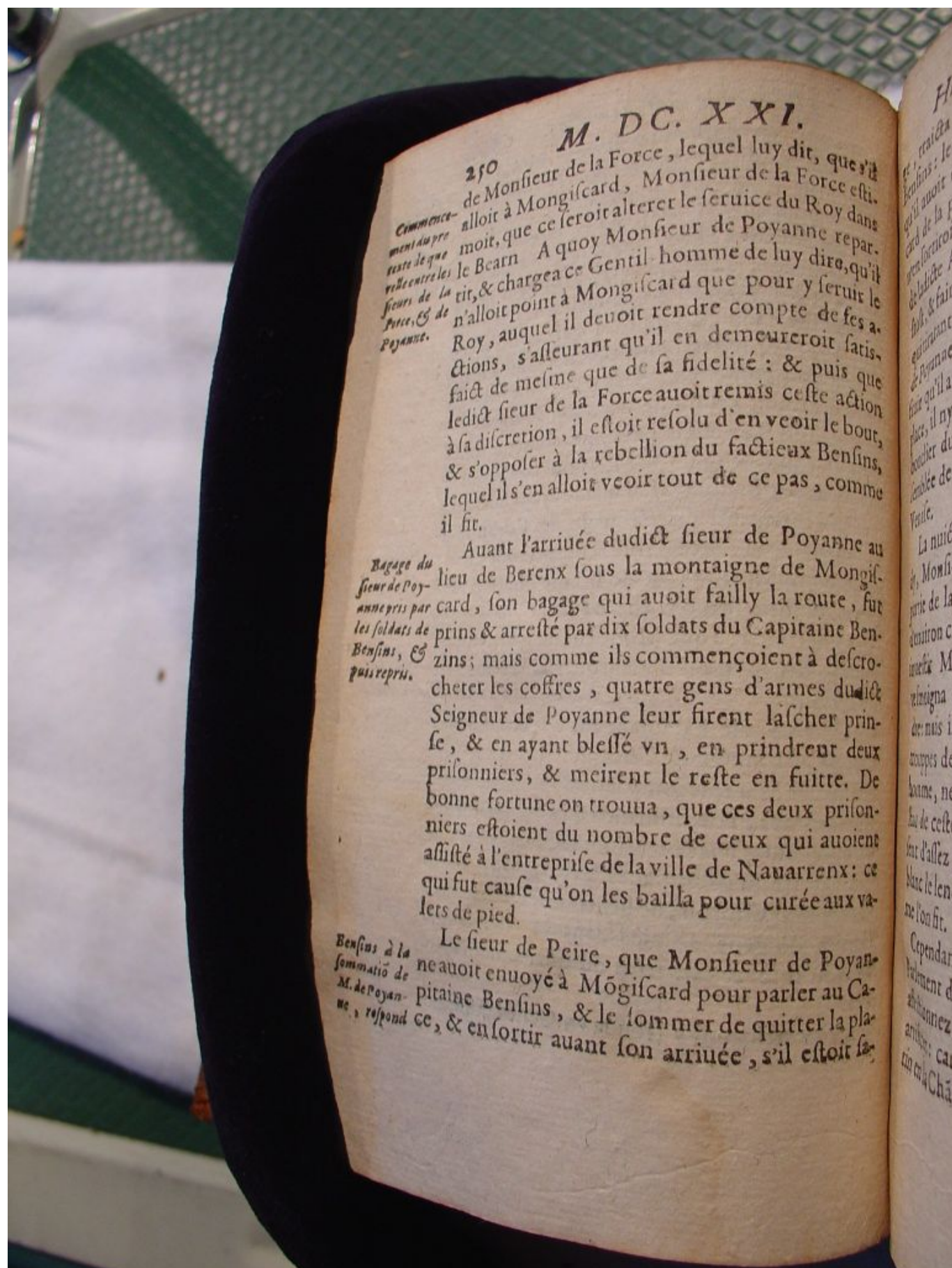
Ayant soigneusement trauaillé depuis nostre retour en ceste Prouince, à y restablir l'autorité du Roy, & faisant cesser les desordres arriuez

*Ordonnance
de paix en
Dauphiné,*

1621_938.jpg



1621_250.jpg



1621_939.jpg

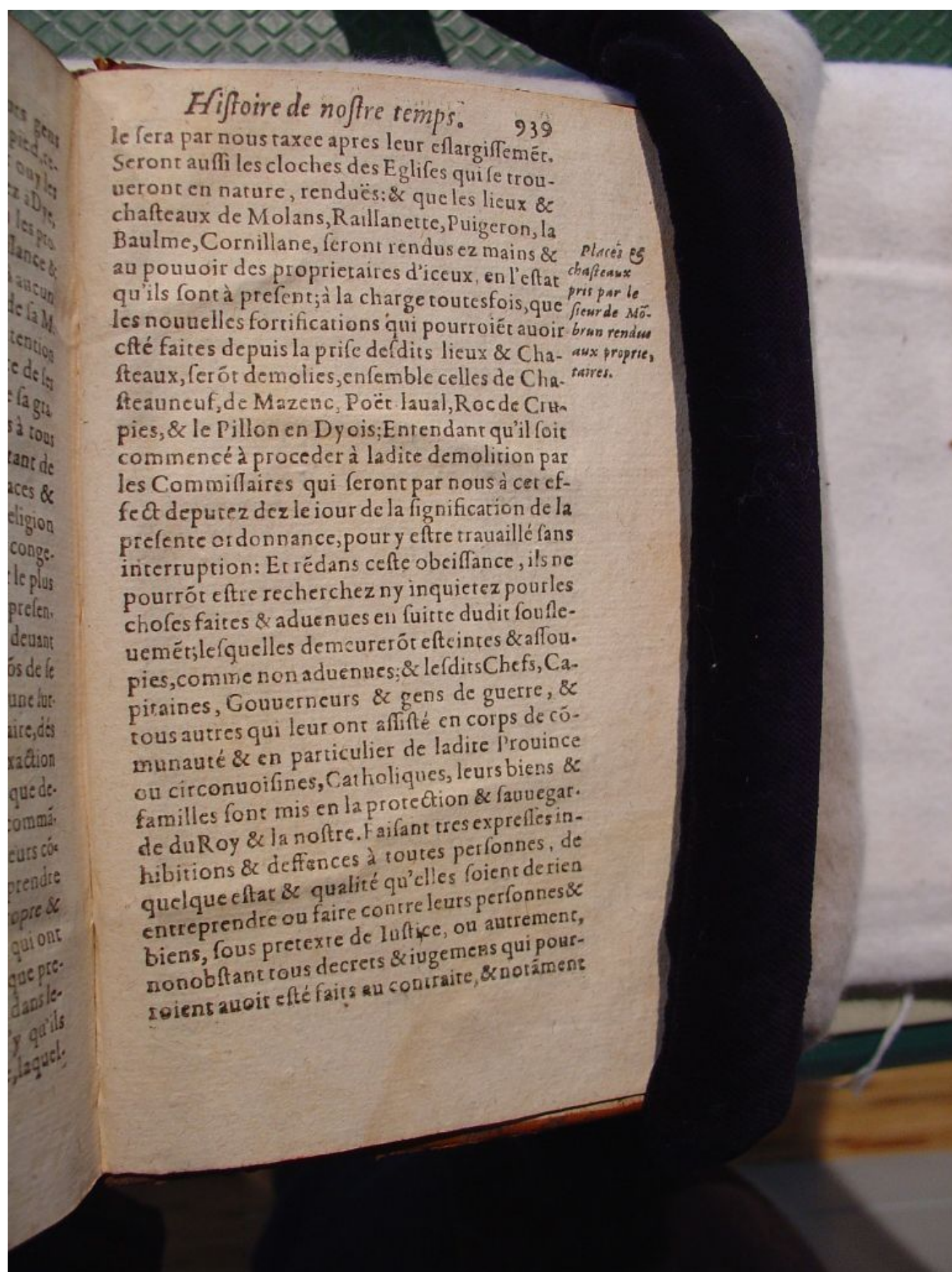


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan